

Refonte tarifaire proposée pour 2022 + Modifications

MODE DE PAIEMENT DES TARIFS	MODIFICATION PROPOSÉE
<p>Nouvelles cartes Charlie + Autres options de paiement.</p> 	<p>Payez votre billet en utilisant la nouvelle carte Charlie, la carte Charlie mobile, la carte de crédit sans contact ou le portefeuille mobile.</p>
<p>Élimination progressive de la fonction « passback »</p> 	<p>Chaque passager aura besoin de son propre paiement pour son propre trajet (un billet par personne)</p>
<p>Un trajet de plus avec un solde bas ou nul/0 \$</p> 	<p>Les passagers seront autorisés à faire un trajet supplémentaire avec un solde bas ou nul/0 \$ sur leur carte Charlie</p>
<p>Frais uniques pour obtenir les modes de paiement du système Charlie.</p> 	<p>Frais de 3 \$ pour les cartes Charlie virtuelles et les cartes Charlie physiques.</p>

Pour plus de détails, visitez [MBTA.com/get-involved](https://www.mbta.com/get-involved)

Visitez le site web pour une description complète des changements de tarifs proposés, leurs limitations ainsi que les changements de stratégie de tarification.